



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

AVIS est donné que, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier de la Ville déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur dressés pour l'exercice financier 2019, au cours de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le mardi 9 juin 2020, à 19 h 30, par voie de vidéoconférence.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 1er juin 2020.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate
